Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

La discrimination systématique

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« La vision de l'égalité est intimement liée à la notion de la discrimination systémique, qu'il convient de définir :

La discrimination systémique s'inscrit dans les règles, les pratiques, les schèmes culturels et les méthodes utilisées dans un milieu donné. Sans qu'il n'y ait nécessairement intention ou conscience de discriminer, ces façons de faire ont pour effet de pénaliser un groupe social, ici les femmes. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.27

Au Québec, comme ailleurs, malgré l'évolution des mentalités, nos sociétés demeurent patriarcales, c'est-à-dire conduites par des normes et façons de faire déterminées par les hommes et leur étant favorables. La discrimination systémique qui s'exerce alors contre les femmes implique également que les hommes qui détiennent encore, collectivement, les privilèges, profitent de cette injustice. Cette discrimination systémique des femmes s'exerce dans toutes les sphères de la société, à travers des structures, des lois, des politiques, des processus décisionnels et autres qui perpétuent les inégalités en opposant une série d'obstacles, souvent invisibles, à l'actualisation des droits des femmes et à leur émancipation.

Quelques faits :

- Les systèmes de santé, d'éducation, de justice, etc. ont été pensé par des hommes et pour des hommes et sont majoritairement dirigés par ceux-ci. Lorsqu'on parle de soins de santé universels, par exemple, le référent est l'homme. On n'a donc pas à adapter ces systèmes pour eux, ils le sont déjà.

- Les « problèmes » des hommes ne découlent pas d'inégalités systémiques ni de rapports sociaux de sexes. Ceux-ci ont toujours été pris en compte dans notre société, plus souvent qu'autrement par les femmes, principales responsables de l'éducation, du bien-être et de la santé des hommes et des enfants.

- Les ressources alternatives et de transformation sociale mises sur pied par et pour les femmes pour contrer les discriminations vécues par ces dernières (violence, agressions sexuelles, sous-représentation politique et autres) de même que pour pallier les lacunes des services publics, sont portées à bout de bras par le mouvement des femmes depuis plus de 40 ans. Elles demeurent précaires, sous-financées et peinent à répondre à la demande.

Dans un contexte où l'égalité pour les femmes est loin d'être atteinte et où le financement des ressources, des programmes et mesures spécifiques pour l'égalité des femmes sont réduites comme peau de chagrin, le refus de prendre en compte les inégalités systémiques à l'endroit des femmes accentue la discrimination systémique qui s'exerce déjà envers elles. Ce qui constitue une attaque au droit à l'égalité pour les femmes et une forme de violence institutionnelle.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Rapports égalitaires et lutte aux stéréotypes sexuels

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« [Les stéréotypes] influencent la vision qu'on a des femmes et des hommes, les stéréotypes ont aussi des effets sur l'intégrité physique et psychologique, sur l'exploitation sexuelle et la violence ainsi que sur le partage du pouvoir. [...] La promotion et l'éducation au regard des modèles et des comportements égalitaires représentent une solution à la division stéréotypée des rôles entre les femmes et les hommes. Cette solution doit être prise en charge par l'État et la société civile afin d'assurer l'établissement de l'égalité de fait, [...]. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.37-38

C'est par la socialisation que les garçons et les filles intègrent les valeurs, les normes et les règles dévolues à leur sexe, ce qui induit des stéréotypes sexuels et sexistes. Ces stéréotypes renforcent le pouvoir patriarcal et les discriminations envers les femmes en valorisant les caractéristiques et comportements généralement attribués aux hommes et en considérant ceux dévolus aux femmes comme étant inférieur. Les femmes racisées, les femmes en situation d'handicap, les femmes aînées, les lesbiennes, vivent le poids des normes sociales et des stéréotypes de façon spécifique du fait de l'intersection du sexisme avec d'autres systèmes d'oppression.[1] Encore aujourd'hui, on projette ainsi, même involontairement, des attentes spécifiques et différenciées sur les filles et les garçons, lesquelles influencent leurs choix, leurs préférences, leurs attitudes et leurs comportements en société. Cette socialisation s'effectue tant par le biais de la famille, de l'école et des pairs, que par les différents médiums de communications, qui renvoient souvent des images stéréotypées des sexes.

Quelques faits :

- Les emplois traditionnellement féminins sont généralement moins reconnus socialement et considérés moins prestigieux.
- 280 des 520 groupes de professions sont non traditionnels pour les femmes, celles-ci y sont présentes à moins de 33 %.[2]
- 70 % des adolescentes font des efforts répétés pour maigrir ou contrôler leur poids et le tiers des petites filles de 9 ans ont déjà tenté de perdre du poids. L'omniprésence de stéréotypes féminins aux critères physiques inatteignables a des conséquences néfastes sur le bien-être des femmes.[3]
- Les publicités sexistes qui présentent le corps des femmes comme des objets pour mousser la vente d'un produit, en plus d'entretenir l'inégalité des rapports sociaux de sexe, ont des impacts considérables sur l'estime de soi, l'image corporelle et la sexualité des femmes.[4]

La déconstruction des stéréotypes sexuels et sexistes se doit donc d'être un travail collectif afin d'assurer un avenir égalitaire pour toutes les femmes.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] http:// http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Cahier-du-Forum-complet.pdf p.68
[2] http://cameo-outaouais.ca/
[3] http://www.zerocliche.com/
[4] http://www.cncps.org/

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

L'autonomie économique des femmes et la conciliation Famille-Travail-Études

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« [...] les femmes ont encore, en moyenne, des salaires ou des revenus inférieurs à ceux des hommes. Elles sont surreprésentées parmi les personnes qui gagnent le salaire minimum. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à exercer des emplois atypiques, à temps partiel ou à durée déterminée. En outre, les écarts de revenus s'accentuent pour les femmes que la maternité ou la prise en charge d'un proche a éloignées du marché du travail pendant des périodes plus ou moins longues. [Leurs revenus inférieurs], les fragilise particulièrement à différentes étapes ou périodes telles que la maternité, la séparation, le divorce, la maladie, la retraite ou encore le décès du conjoint. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.53

Les femmes se heurtent toujours à des barrières systémiques et des stéréotypes sexistes qui freinent leur progression et leur ascension sur le marché de l'emploi. Certaines d'entre elles sont encore plus désavantagées à cause des discriminations liées par exemple, à leur origine, leurs capacités ou encore leur âge. En ce qui concerne la conciliation famille-travail-études, le partage des tâches domestiques et des responsabilités familiales, les femmes en assument encore une large part. Tous ces éléments ont un impact sur leur autonomie économique.

Quelques faits[1] :

- En 2010, les femmes gagnaient en moyenne 75 % du revenu des hommes pour les femmes en situation d'handicap c'est 47%. [2]
- Dans l'ensemble du Québec le taux de chômage chez les femmes immigrantes est près du double de celui des autres Québécoises, 6,5% comparativement à 11,8%.[3]
- 57,4 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des femmes, en 2012.
- Les femmes effectuent la majorité du travail invisible : tâches domestiques, soins aux enfants et aux proches. ce travail représente une large part du produit intérieur brut (PIB), soit entre 34 % et 54 %.
- Les femmes représentent 78 % des chefs de familles monoparentales et 81 % dans le cas des familles avec des enfants de 6 ans et moins.

Cet état de fait appelle des actions gouvernementales fortes pour soutenir les femmes dans toute leur diversité afin qu'elles atteignent l'égalité de fait. Une société pourvue d'un solide filet social contribue énormément au développement de l'autonomie économique des femmes. Autant dans son rôle d'employeur que de «redistributeur» de richesse, l'État ne peut délaisser ses engagements en matière d'égalité pour toutes les femmes. Un désengagement de l'État, particulièrement en éducation, en santé et en services sociaux, se traduit par un transfert des responsabilités vers la sphère privée, sphère à laquelle les femmes demeurent encore tacitement assignées. Ce n'est pas ce que nous voulons pour les femmes!

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe* : remue-ménage, 2015, 186 p.
[2] http://www.pauvrete.qc.ca/document/femmes-et-pauvrete/
[3] CSF, Portrait statistique Égalité femmes-hommes, Montréal p. 28

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Pour une vision globale et une approche spécifique de la santé des femmes

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« L'approche spécifique au regard des femmes demeure essentielle étant donné la discrimination systémique et les inégalités persistantes. Elle permet de concevoir les mesures appropriées pour éliminer les discriminations liées au sexe, lesquelles peuvent être renforcées par le statut socioéconomique, l'âge, l'origine ethnique, l'appartenance culturelle ou le handicap. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.31

L'approche spécifique en santé tient compte des discriminations systémiques à l'encontre des femmes. Pour agir en profondeur et à long terme, cette approche se centre sur le vécu des femmes, les prend dans leur globalité avec leurs différences et vise la reprise de pouvoir de celles-ci sur leur vie. Une approche d'autant plus nécessaire que la vie des femmes est plus souvent qu'autrement marquée par la médicalisation et l'appropriation de leurs corps. Pourtant, les menstruations, les grossesses ou la ménopause sont des phénomènes naturels et non pas des maladies.

Quelques faits :

- Les femmes (23,2 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (16,6 %) à déclarer un niveau élevé de détresse psychologique et les femmes sont trois fois plus nombreuses à déclarer avoir fait une tentative de suicide.[1]
- La violence constitue l'une des causes majeures des problèmes de santé mentale de plusieurs femmes. Les études révèlent qu'entre 50 % et 85 % des femmes hospitalisées pour un problème de santé mentale ont été victimes de violence sexuelle ou physique.[2]
- Le mouvement des femmes revendique depuis des dizaines d'années l'adoption d'une approche globale et féministe de la santé qui fait la promotion d'une vision préventive de la santé, respectueuse de l'autonomie de toutes les femmes et inclusive. [3]

L'amélioration de la santé des femmes passe nécessairement par la prise en compte des facteurs qui ont le plus d'impact sur leur santé : la violence vécue, la pauvreté, le travail, le logement et autres. La santé est affaire de justice sociale, il est essentiel d'en tenir compte lorsqu'on parle d'égalité. D'autant plus, que le système de santé public a été particulièrement touché par les compressions budgétaires. En tant qu'utilisatrices du système, proche aidantes, travailleuses dans le réseau de la santé, les femmes sont atteintes directement par ces coupes et elles doivent porter un poids économique, en toute injustice et iniquité. C'est pourquoi les pouvoirs publics ne doivent pas abdiquer leur devoir de légiférer dans tous les domaines qui touchent la santé et garantir l'accès à des soins de santé gratuits, publics, de qualité, accessibles et adaptés pour toutes les femmes dans leur diversité. [4]

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe*: Remue-ménage, 2015, pp. 94-97.
[2] http://www.cc-femmes.qc.ca/documents/AvisNouveauContratSocialEgalite.pdf
[3] http://rqasf.qc.ca/
[4] *Ibid*

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Intégrité et sécurité : lutte contre les violences envers les femmes

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« [..] toutes les formes de violence et toutes les menaces de violence représentent, pour les femmes qui en sont victimes, un obstacle à leurs droits à l'égalité, à l'autonomie et à la participation pleine et entière à l'ensemble de la vie sociale, et cela, dans tous les milieux de vie, tant publics que privés. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.71

Les violences subies par les femmes s'imbriquent et s'exercent à différents niveaux : physique, psychologique, sexuelle, économique et spirituelle. Des femmes de tous les âges, de toutes conditions et de toutes les origines vivent plusieurs formes de violence et aucune femme n'est totalement à l'abri. Ainsi, il est impensable que le sujet des violences faites aux femmes ne soit pas abordé globalement dans un projet de société égalitaire.

Quelques faits[1] :

- À travers le Canada, depuis les 20 dernières années, près de 1200 femmes autochtones ont été assassinées ou portées disparues. 75% des jeunes femmes autochtones âgées de moins de 18 ans ont été agressées sexuellement.
- 93 % des victimes d'homicides conjugaux et 83% des victimes d'agression sexuelle sont des femmes.
- Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale doivent souvent refuser des femmes et leurs enfants, en raison du manque de place.
- Environ 40% des femmes en situation de handicap rapportent avoir vécu de la violence au cours de leur vie, les formes de violence sont variées et comprennent la négligence, les abus physiques, sexuels et psychologiques ainsi que l'exploitation financière.
- 7 victimes sur 10 ont été agressées sexuellement dans une résidence privée.
- La honte, la culpabilité et les peurs associées à la violence peuvent maintenir les victimes pendant très longtemps dans le silence. Ces chiffres ne représentent qu'une infime proportion des violences vécues par les femmes, car seulement 22% des victimes de violence conjugale signalent la violence qui s'exerce à leur égard et seulement 10% des femmes victimes d'agression sexuelle portent plainte à la police.

Banaliser ou nier les violences à l'encontre des femmes participe au maintien et à la reproduction des violences envers les femmes, qui sont plus souvent qu'autrement, le fait des hommes, il faut le dire. Une société qui se targue d'être égalitaire se doit de regarder non seulement cette réalité en face, au-delà des mythes, mais de tout mettre en œuvre pour y mettre fin.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe* : remue-ménage, 2015, pp. 101-115.

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Pour une plus grande présence des femmes dans les instances décisionnelles et d'influence

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« Les transformations sociales nécessaires à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ne pourront s'opérer sans que les femmes ne participent aux changements souhaités, de l'intérieur même des structures actuelles du pouvoir. Le gouvernement a la ferme volonté d'accroître le nombre de femmes occupant des postes de commande aux paliers local, régional et national. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p. 76

Force est de constater que 75 ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec (rappelons que cela n'incluait pas toutes les femmes, c'est en 1969, que les femmes autochtones obtiennent ce droit au Québec), elles demeurent minoritaires dans les postes décisionnels et les postes de direction. Contrairement à un mythe souvent véhiculé ce n'est pas parce que les femmes ne s'intéressent pas à la politique, mais ce sont plutôt des obstacles d'ordre systémique qui freinent la participation des femmes aux sphères de pouvoir. Il reste un sérieux travail à faire au sein des structures politiques afin qu'elles soient réellement inclusives pour toutes les femmes et pour que la représentation politique reflète leur diversité et leurs réalités.

Quelques faits[1] :

- La représentation des élues à l'Assemblée nationale du Québec plafonne autour de 30 % depuis les années 2000.
- Les quotas, soit instaurés par les partis, soit exigés par la loi, ont permis dans plusieurs pays des percées impressionnantes et rapides pour les femmes, en vue de l'atteinte de la parité.
- Les élues, tant au fédéral, au provincial qu'au municipal n'ont pas droit aux congés de maternité/parentalité.
- Selon l'ONU, un pourcentage minimal de 30% est nécessaire pour que les groupes discriminés puissent exercer leur influence, faire entendre leur réalité et faire en sorte de faire voter des lois qui tiennent compte de leurs intérêts.

Le gouvernement a-t-il toujours cette ferme volonté de s'engager? Nous pouvons nous permettre d'en douter lorsqu'il coupe le programme *À égalité pour décider* qui vise à accroître et soutenir la représentation des femmes dans les sphères de pouvoir, en plus de réduire significativement les budgets (déjà maigres) du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] SURPRENANT, Marie-Eve. *Manuel de résistance féministe* : remue-ménage, 2015, pp. 140-147.

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Femmes au cœur des régions, femmes au cœur des décisions

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« Les problématiques quant à la situation des femmes divergent d'une région à l'autre et il importe de prendre en considération les spécificités régionales dans la mise en œuvre de l'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à cette échelle….La concertation régionale des actions est essentielle pour favoriser leur réussite et en améliorer la portée… Le gouvernement souhaite aussi accompagner et soutenir les instances locales et régionales dans leurs responsabilités de gouvernance en matière d'égalité entre les femmes et les hommes»

- Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, p.124

Ce plan d'action a été effectivement concrétisé jusqu'en 2014 et a permis, grâce notamment au travail des groupes de femmes rassemblés dans les Tables régionales de concertation, de mettre en œuvre plusieurs actions favorisant l'égalité pour les femmes dans toutes les régions du Québec. L'instauration d'une « nouvelle gouvernance territoriale » et le démantèlement des structures régionales ont anéanti les efforts réalisés depuis 10 ans en matière d'égalité pour les femmes en région.

Quelques faits :

- Les rênes du développement régional, dont les actions en matière d'égalité pour les femmes, ont été remises entre les mains des municipalités régionales de comté (MRC) alors que ces instances sont composées très majoritairement d'hommes et qu'elles ne disposent d'aucune expertise ni d'aucun mandat en cette matière.
- Les ententes régionales en matière d'égalité ont été abolies. Elles permettaient l'arrivée en région d'environ un million de dollars par année pour la réalisation d'actions en matière d'égalité pour les femmes et ce jusqu'en 2014-2015. À ce jour, aucun argent n'a encore été consacré à ces mesures en 2015-2016.
- Les bureaux régionaux du Ministère de l'Éducation ont été abolis entraînant la disparition des concours régionaux Chapeau les filles.
- Les bureaux régionaux du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ont été fusionnés ou fermés et les services aux personnes racisées et immigrantes, dont une grande part de femmes, ont été réduits.
- Les bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme ont été fermés.

Ces décisions mettent en lumière que l'État québécois se préoccupe peu ou pas des femmes des régions et qu'il ne respecte pas sa propre politique et ses propres plans d'action. Les groupes de femmes en région ont développé une vision féministe du développement des régions[1] basé sur les principes d'égalité, d'équité, de solidarité, de démocratie et d'éthique. Le gouvernement doit s'inspirer de cette vision et de ces principes pour favoriser un essor des régions et donner une place prépondérante aux groupes de femmes rassemblés au sein Tables régionales de groupes de femmes. Ces groupes doivent avoir accès à des fonds pour travailler en concertation à l'amélioration des conditions de vie des femmes et à l'avancement de l'égalité pour toutes les femmes dans toutes les régions.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] *Égalité pour les femmes : des inégalités persistantes, une action gouvernementale discutable Tome 2*, Mémoire du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Janvier 2016, page 25. http://www.reseautablesfemmes.qc.ca.heb5c.sogetel.net/documentation/catalogue-doutils/productions-du-reseau-des-tables/#toggle-id-4

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« Pour que se poursuive la marche vers l'égalité de fait, le gouvernement se dote d'outils susceptibles de la faciliter et de bien ancrer cet objectif dans l'appareil de l'État…Au Québec, l'approche transversale se traduit par l'analyse différenciée selon les sexes… Elle consiste à s'assurer que les lois, les politiques, les programmes et les services publics dans leur ensemble aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou n'y contreviennent pas. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.29 et 31

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) permet de mieux comprendre les causes des inégalités vécues par les femmes et de développer des stratégies appropriées pour y remédier. L'analyse différenciée selon les sexes doit également tenir compte des inégalités existantes entre les femmes elles-mêmes et des autres systèmes d'oppression (âgisme, capacitisme, capitalisme, colonialisme, hétérosexisme, racisme notamment[1]) qui sont à l'origine de ces inégalités. Nous devons constater qu'actuellement le gouvernement québécois renie cet engagement en mettant de l'avant des politiques, surtout budgétaires, qui nuisent spécifiquement aux femmes.

Quelques faits

- En imposant ses mesures d'austérité, le gouvernement s'est d'abord attaqué aux services publics, ce qui a surtout désavantagé les femmes. Celles-ci ont subi des mesures d'austérité de l'ordre de 13,0 G$ tandis que les hommes ont été affectés à hauteur de 9,9 G$.[2]
- En santé, les femmes absorbent la plus grande part des hausses de tarification et de diminution des services en plus de faire face à des conditions de travail qui se détériorent.
- Les femmes sont particulièrement atteintes par les hausses de tarifs des centres de la petite enfance qui réduisent leur accès au marché du travail.
- Les femmes immigrantes sont directement touchées par les coupes dans les programmes et les mesures d'intégration et de francisation visant leur intégration dans la société québécoise.
- Les restrictions imposées dans les services de transports adaptés atteignent principalement les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap dont un grand nombre de femmes.
- Au Québec, les mesures de relance économique ont été concentrées autour de la construction d'infrastructures et ont d'abord avantagé les hommes. Ceux-ci ont bénéficié de mesures de relance totalisant 7,3 G$, alors que les femmes ont bénéficié de mesures de relance de 3,5 G$.[3]

Pour que l'analyse différenciée selon les sexes remplisse pleinement son rôle, elle doit solidement s'appuyer sur le fait qu'une discrimination systémique s'exerce envers les femmes et que l'on doit combler le fossé des inégalités vécues par ces dernières. Ainsi, les femmes voulant travailler dans le domaine de la construction font face à un milieu généralement hostile alors que les hommes qui veulent pratiquer un métier typiquement féminin (infirmier par exemple) sont accueillis à bras ouvert dans le milieu hospitalier. Ce serait une erreur de considérer certaines situations vécues par les hommes pouvant paraître « injustes » comme résultant d'une discrimination systémique et d'ainsi symétriser les conditions de vie des femmes et des hommes.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!

---

[1] Pour bien comprendre la nature de ces systèmes d'oppression, consultez le glossaire produit par les États généraux de l'action et de l'analyse féministes, septembre 2013 http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/glossaire

[2] Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. IRIS, mars 2015.

[3] Idem

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?

Plan d'action de la politique d'égalité pour toutes les femmes

Campagne à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec

« Le gouvernement entend continuer à traduire en actions concrètes les droits reconnus aux femmes par les chartes québécoise et canadienne, les lois adoptées en matière d'égalité et les engagements internationaux, et ce, afin d'assurer le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait. »

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.21

En ce 8 mars 2016, Journée internationale des femmes, comment allez-vous transformer ces paroles en actions? Des femmes de partout au Québec vous posent cette question :

Que ferez-vous Madame la Ministre pour soutenir la défense collective des droits des femmes dans toute leur diversité et dans toutes les régions du Québec?

Madame la Ministre, que fera votre gouvernement pour :

- La promotion des modèles et comportements égalitaires et lutter contre les stéréotypes sexuels?
- L'amélioration de l'autonomie économique des femmes?
- La conciliation Famille-travail-études?
- Le développement d'une vision globale et une approche spécifique de la santé des femmes?
- Le respect de l'intégrité et la lutte contre les violences envers les femmes?
- Une plus grande participation des femmes aux instances?
- L'égalité des femmes dans toutes les régions du Québec en tenant compte de leurs spécificités?
- La reconnaissance et le financement adéquat des groupes de femmes au Québec?

Votre gouvernement est-il vraiment prêt à procéder à une analyse différenciée selon les sexes? Celle-ci tiendra-t-elle compte de la diversité des femmes et des différentes formes de discriminations et oppressions auxquelles elles sont confrontées? Celle-ci s'appliquera-t-elle à l'ensemble des lois, politiques et plan d'action afin de lutter contre la discrimination systémique qui s'exerce toujours à l'encontre des femmes?

En ce qui a trait à la politique et au plan d'action en matière d'égalité, les femmes de toutes les régions du Québec doivent être au cœur des décisions!